

Paris, le 3 mai 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre liste Les Européens et tout particulièrement à notre programme.

Nous voulons faire de l'Union européenne un outil de protection de ses citoyens. Dans cette logique, l'obsolescence programmée représente à notre sens une pratique frauduleuse assortie de graves enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

L'échelon européen est le niveau le plus pertinent pour agir, car nous pensons qu'un marché de 500 millions de consommateurs aura plus de poids que des gouvernements nationaux isolés et affaiblis.

Nous sommes donc entièrement favorables à l'élaboration d'une définition commune européenne de l'obsolescence programmée, et voulons que ce cadre commun puisse permettre d'instaurer "un délit européen d'obsolescence programmée", dont les sanctions pourraient être décidées par un véritable parquet européen, autonome et compétent en la matière. Cette définition précisera les conditions sine qua non permettant d'éviter le délit d'obsolescence, notamment en matière de durabilité du produit, de durée de disponibilité, de possibilité de remplacement et de réparation. Enfin, et parce que les mises à jour des logiciels sont aujourd'hui fréquemment imposées aux utilisateurs et peuvent provoquer des dysfonctionnements irréversibles des produits, nous voulons donner aux utilisateurs le pouvoir de choisir eux-mêmes les mises à jours de leurs logiciels, sans qu'elles leur soient imposées par les éditeurs.

L'allongement de la durée de vie des produits doit aussi passer par des conceptions favorisant la réparation. Cela nécessite selon nous l'existence et l'accessibilité de pièce détachés nécessaires pour prolonger la durée de vie du produit. Cet accès à des pièces de rechange peut se faire grâce à une valorisation de l'économie circulaire, à la fois à l'échelle française et européenne. Aussi, nous réjouissons-nous de l'adoption l'année dernière par le Parlement européen du « Paquet économie circulaire ». Nous pensons qu'il faut maintenant rapprocher l'économie circulaire des utilisateurs en créant des plateformes d'information sur les pièces détachées accessibles dans les environs immédiats. Toujours dans cette logique, nous sommes très favorables à votre proposition d'instaurer une certaine flexibilité sur la TVA pour les biens de réparation.

Enfin, élus au Parlement européen, nous nous attacherons à défendre le concept que vous présentez d'un indice de durabilité sur les produits électriques et électroniques, prenant en compte la réparabilité du produit afin de procurer aux utilisateurs la plus grande transparence sur la durée d'usage de ces biens.

Notre famille politique est particulièrement attachée à la promotion d'un meilleur équilibre dans les relations entre les grands acteurs privés et les utilisateurs. C'est la raison pour laquelle votre expérience et votre livre blanc sont une aide précieuse pour les décideurs. Élus au Parlement européen, nos candidats s'appuieront sur vos propositions pour promouvoir davantage d'éthique et une meilleure protection de l'utilisateur et de l'environnement en luttant contre ces pratiques abusives d'obsolescence programmée.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, notre équipe de campagne reste à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe LAGARDE

A file

Président de l'UDI